

" pour la grande grâce qu'il vient de nous accorder.

" Sœur Marie de Bon-Secours,
Assistante."

Deuxième témoignage, rendu par M. le curé de Cacouna.

À la Révérende Mère Supérieure des Ursulines de Québec.

Pour en informer qui de droit, et pour la gloire de Dieu dans ses saints, je déclare et certifie ce qui suit :

" En 1862, le 31 octobre, j'ai cru devoir administrer les derniers sacrements à la révérende sœur Marie de Jésus, Sœur de la Charité de Québec. J'ai été poussé à en venir là par mon propre jugement : car dans l'ordre ordinaire des choses, il m'a paru impossible qu'elle ne dût pas mourir, à moins d'un miracle. Le médecin m'avait aussi conseillé d'en agir ainsi, parce qu'il ne voyait aucun moyen de lui sauver la vie.

" A ma connaissance, la Mère Supérieure de la communauté des Sœurs de Charité de Québec, ayant elle-même une très grande confiance en de l'eau trouvée dans le tombeau de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation des Ursulines de Québec, excita notre chère Sœur Marie de Jésus à mettre toute notre confiance en cette sainte et à demander sa guérison par son intercession. Elle prit quelques gouttes de cette eau sur les neuf ou dix heures du soir. La nuit fut bien bonne, et, le jour suivant le mieux fut très considérable, au point que tous, dans la maison et au dehors, ne purent s'empêcher de crier au miracle, à une guérison certaine par l'invocation de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

" Eu foi de quoi, j'ai signé la présente déclaration, le 21 mai 1867.

" J. C. CLOUTIER,
Curé de Cacouna.

XII

Le 17 février 1867, le sieur J. B. Clouet, venant au monastère chercher de l'eau du tombeau pour un de ses neveux devenu presque aveugle, déclare que lui-même après avoir souffert pendant au moins vingt ans d'une vive douleur dans les yeux, fut complètement guéri vers le milieu d'une neuvaine où il s'appliquait, chaque jour, une goutte de cette eau sur les yeux. Il y a de cela cinq ans, et ses yeux ont toujours été parfaitement bien depuis. Sa sœur et sa belle-sœur ont profité de cette grâce pour étudier les vertus de la Mère de l'Incarnation, et il est consolant de les entendre parler d'une manière si digne de cette grande servante de Dieu.

XIII

Les infirmités d'Élie Desharnais, cultivateur à Stanfold, avaient commencé en 1856. A la suite d'un effort qu'il s'était donné en fauchant, et qui lui avait occasionné une longue maladie, il s'était vu contraint de renoncer à tout travail tant soit peu pénible.

Deux ans après, un accident bien plus grave le réduisit à une impuissance presque absolue. Un jour qu'il revenait des champs, son cheval lui donna dans l'estomac une ruade qui le renversa par terre, où l'animal continuait à le frapper rudement. Des personnes qui étaient accourues le relevèrent sans sentiment et presque sans vie. Il fut quarante-huit heures privé de connaissance, et, pendant les sept ou huit jours qui suivirent, il retombait incessamment dans cet état d'insensibilité.

Après un certain temps le malade put marcher, mais il ne recouvra aucune vigueur. Toute la part qu'il prenait à la culture de sa terre consistait à conduire et surveiller les travaux. Ce n'est pas que de temps en temps il n'essayât ses forces, mais chaque tentative amenait une aggravation de son état et le forçait de garder le lit pendant plusieurs semaines.

Desharnais était donc infirme depuis six ans quand, au printemps de 1862, sa sœur, religieuse converse au monastère des Ursulines de Québec, lui fit connaître une guérison qui venait d'avoir lieu dans la maison, l'engageant à s'adresser, lui aussi, à la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Une première neuvaine n'ayant amené aucun mieux sensible, la bonne religieuse profita de la visite d'une de ses sœurs, qui se rendait à Stanfold pour envoyer à son frère de l'eau du tombeau de la Mère de l'Incarnation, le pressant de faire une seconde neuvaine et de tâcher de la terminer par la sainte communion. Cette seconde neuvaine fut faite, l'eau fut appliquée sur l'estomac, siège du mal, et le neuvième jour, le malade commença. Sa foi et sa confiance ne furent pas vaines. A partir de ce moment, toute trace de son infirmité disparut. S'étant aussitôt mis à l'ouvrage et n'en ayant éprouvé aucun inconvénient, il entreprit et exécuta la plus forte part de tous les travaux des champs, fauchant et serrant son foin, coupant ses grains, etc. Ceci avait lieu dans l'été de 1862, époque où la besogne avait doublé par suite du départ de deux de ses frères qui étaient allés s'établir ailleurs. Depuis lors, il n'a cessé de se livrer aux plus rudes travaux, comme il le faisait avant les six années de son infirmité.

Tel est le témoignage que lui-même a rendu à la grille du parloir des Ursulines, le 12 novembre 1866, ayant fait, à la demande des religieuses, le voyage de Stanfold à Québec, pour rendre compte de sa guérison. Comme on lui faisait l'observation que ce voyage le dérangerait dans

ses affaires et lui occasionnait une dépense, il répondit que cette dépense n'était rien, comparée aux avantages qu'il avait retirés de sa guérison, et qu'il devait bien cette petite marque de reconnaissance à celle qui l'avait si particulièrement assisté.

La religieuse qui nous a donné ce récit ajoutait : " Il ne manque pas un seul jour de réciter les prières de la neuvaine dont les résultats ont été si heureux pour lui." Il avait quarante et un ans à l'époque de sa guérison.

(A continuer.)

COURTES RÉFLEXIONS

SUR

L'ESPRIT PAROISSIAL.

I



AMOUR de la paroisse est un des sentiments qu'il importe le plus de conserver et d'affermir dans ce beau pays du Canada. La paroisse est une des unions sociales les plus fortes, les plus nécessaires et sa vitalité est telle que, dans les vieux pays catholiques d'Europe, elle a résisté à toutes les révo-

lutions qui les ont bouleversés jusqu'en leurs profondeurs.

En France, par exemple, la province a disparue, politiquement du moins; les grandes villes envahies par une foule nomade, ont perdu, en partie, leur esprit propre et leur antique physionomie; la paroisse seule est restée debout et cela malgré l'affaiblissement de la foi.

De nos jours, hélas, en Canada, comme ailleurs, l'esprit mercantile et industriel, la soif de l'or, tendent à abolir tout culte et tout amour, à altérer les habitudes, les traditions, les mœurs, tout ce qui constitue l'originalité d'un pays. La population est d'une instabilité désespérante. On ne voit plus comme autrefois des maisons habitées par quatre ou cinq générations successives. Bientôt, hélas! la maison paternelle deviendra une figure de rhétorique. On change de maison comme d'opinions, à peu près tous les cinq ans.

Ces habitudes nomades altèrent singulièrement la vie de famille, entamée d'ailleurs par bien d'autres causes. Qui connaît l'histoire de sa famille? Ou se souvient de son grand-père, mais on ne pourrait raconter sa vie. Quant aux aïeux on en ignore jusqu'aux noms.